

# SYNTHESE

La mise en place du découplage entre aides et compensations d'un côté et prix et productions de l'autre accentue la nécessité d'une optimisation des coûts de production dans toutes les spéculations agricoles concernées. Cela est particulièrement vrai en production de viande ovine, où l'éventail des performances technico-économiques peut être très étendu. Une meilleure approche de ces coûts et de leurs composantes est donc indispensable.

Parallèlement, il convient de mieux connaître la hiérarchie des effets des différents facteurs pouvant influencer sur le revenu des exploitations pour préciser le poids de tel ou tel « levier » dans l'amélioration des résultats économiques.

## **1<sup>ère</sup> PARTIE : Approche des coûts de production en viande ovine**

L'objectif de cette étude initiée en 2004 est de mettre au point et de tester une méthode d'approche des coûts de production en viande ovine et d'évaluer ces derniers sur une panoplie de cas-types illustrant la diversité de la France ovine.

### **La méthode : coût de production du kg de carcasse d'agneau lourd**

Du fait de la prédominance des agneaux lourds sur le marché français, c'est pour ce type d'agneau qu'une méthode a été établie, alors que les autres types d'agneaux, correspondant à des marchés plus étroits, ont été convertis en « équivalent agneau lourd ». Les agnelles conservées pour le renouvellement interne, dont la valorisation à la réforme est nettement inférieure à celles des agneaux, n'ont pas été intégrées à la production de l'élevage.

Les réformes et la laine, co-produits de la viande d'agneau, ont été traitées en « charges négatives », venant minorer le coût de production. Pour limiter les biais, ce sont les charges réelles des cultures auto consommées qui ont été prises en compte, et non un coût de cession interne.

Une rémunération de la main-d'œuvre familiale a également été prise en compte, sur la base de 60% du revenu national de référence, l'objectif à atteindre dans les études prévisionnelles d'installation, qui correspond approximativement à 1,5 SMIC.

### **Les systèmes : spécialisés ou mixtes, de la plaine à la montagne**

La méthode de calcul du coût de production du kg de carcasse d'agneau lourd a été appliquée à 19 cas-types issus des Réseaux d'Élevage et illustrant la diversité des systèmes ovins français :

- 10 spécialisés dont :
  - 4 systèmes de plaine, dont 2 intensifs (Ségala aveyronnais et Pays de la Loire) et 2 plus herbagers (Limousin et Poitou-Charentes),
  - 3 montagnards dont 2 alpins (Préalpin sédentaire et Alpin transhumant) et 1 plus intensif (Sud Auvergne),
  - 3 systèmes de la zone pastorale, dont 1 intensif (Causse lotois) et 2 assimilés herbassiers, avec de très faibles surfaces de base (Crau et Languedoc-Roussillon).
- 4 systèmes ovins + grandes cultures provenant de Picardie, Lorraine, Bourgogne et Poitou-Charentes.
- 3 systèmes ovins + bovins viande se situant en Limousin et Poitou-Charentes
- 2 ovins + bovins lait en Lorraine et Margeride (Sud Auvergne).

Ces 19 systèmes permettent de couvrir une large gamme de résultats techniques :

	nombre de brebis	nombre agneaux vendus	agneaux vendus / brebis	% agneaux lourds	Poids moyen agneaux lourds (kg)	Prix moyen agneaux lourds		Equivalents agneaux lourds vendus / brebis	
						€/ agx	€/ kg	Nombre	Kg
minimum	200	215	0.62	70%	15.0	70	4.49	0.63	9.8
maximum	989	1025	1.46	100%	19.3	110	5.87	1.36	24.4

### Les systèmes herbassiers pénalisés sur les charges opérationnelles...

Entre les différents cas-types, on constate une forte variabilité des coûts opérationnels : le montant global varie de 1.6 à 5.9 €/kg d'équivalent agneau lourd, soit un écart de plus de 1 à 3. Les « concentrés », pris dans leur globalité, c'est-à-dire les achats d'aliments concentrés et les charges opérationnelles des cultures prélevées, constituent généralement le premier poste de charges opérationnelles, environ la moitié du total.

Ce n'est cependant pas le cas pour certains cas-types pastoraux où les achats de fourrages et les frais de mise en pension prennent le pas sur les concentrés. Les 2 cas-types herbassiers sont sur ce plan fortement pénalisés, et au final ils supportent plus de 4 €/kg de coût opérationnel, alors que tous les autres systèmes sont en dessous de 3 €/kg.

### ... alors que les systèmes montagnards le sont sur les charges de structure

Les écarts sont un peu moins importants entre les différents cas-types sur le total des charges de structure affectées à l'atelier ovin : de 2.1 à 4.9 €/ kg d'équivalent agneau lourd. Le poste le plus important est le poste matériel qui représente un peu plus d'1/3 des charges de structure affectées, soit un coût équivalent à celui du total des concentrés. Les deux cas-types alpins supportent les plus forts coûts de mécanisation des spécialisés, 1,8 et 2 €/kg, illustrant les fortes contraintes qui pèsent sur ces systèmes. A l'opposé, les deux cas-types herbassiers ou assimilés se situent fort logiquement parmi les plus économes en mécanisation, de même qu'en charges liées aux bâtiments ou au foncier.

Les coûts générés par les bâtiments sont globalement beaucoup plus faibles, moins du tiers des coûts de mécanisation. Ils ne représentent que 0,2 €/kg pour les deux systèmes herbassiers contre plus de 0,5 €/kg pour certains systèmes montagnards. Les charges foncières constituent un poste supérieur à celui des bâtiments, près de la moitié de la charge de mécanisation.

### Rémunération de la main-d'œuvre familiale : avantage à la productivité du travail

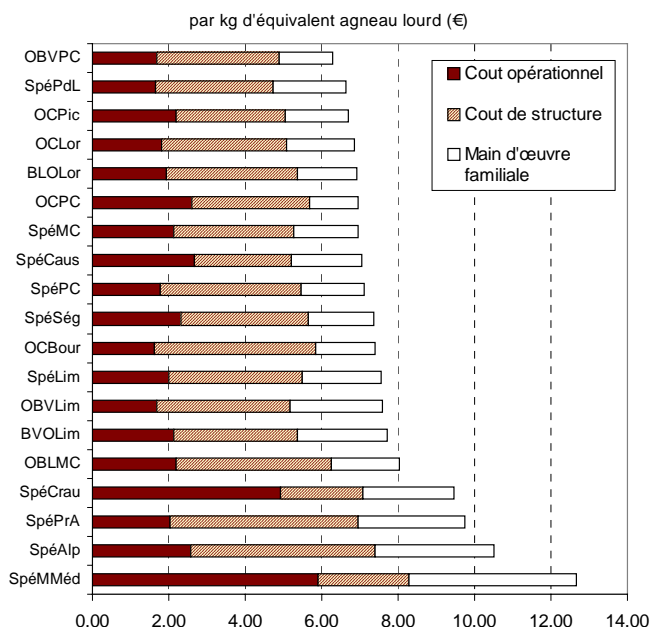
Du fait de la convention d'un forfait de 15 342 € par UTA, le coût de la main-d'œuvre familiale par kg est directement fonction de la productivité du travail : d'un peu moins de 3 tonnes d'équivalents agneaux lourds par UTA ovine pour le système herbassier languedocien, avec un gardiennage quotidien sur un petit troupeau, à plus de 12 tonnes pour le système ovins+cultures de Poitou-Charentes. D'où des écarts de coût de main-d'œuvre de moins d'1,5 € à plus de 4,5 €, avec une moyenne légèrement au dessus de 2 €/kg.

## Une amplitude de 1 à 2 sur le coût de production global

Lorsqu'on ajoute les charges opérationnelles, les charges de structure et la rémunération de la main-d'œuvre familiale, une partie de la diversité observée poste par poste se trouve gommée : les cas-types herbassiers sont par exemple à la fois les plus coûteux en charges opérationnelles et les plus économes en charge de structure. L'amplitude observée reste cependant conséquente : de 6,3 à 12,7 €/kg en intégrant la rémunération de la main-d'œuvre familiale, de 4,7 à 8,3 €/kg sans cette main-d'œuvre.

Les quatre systèmes du sud-est, herbassiers ou montagnards, ressortent avec les 4 plus forts niveaux de coût, de 9,5 à 12,7 €/kg (6,9 à 8,3 €/kg hors main-d'œuvre familiale). Tous les autres systèmes obtiennent des coûts de production compris entre 6,3 et 8 €/kg (4,7 à 6,3 €/kg hors main-d'œuvre familiale). Parmi les systèmes supportant les plus faibles coûts de production on trouve des systèmes mixtes, ovins + bovins comme ovins + cultures mais aussi des systèmes spécialisés, notamment les plus intensifs.

### Total des coûts de production affectés à l'atelier ovin viande (2003)

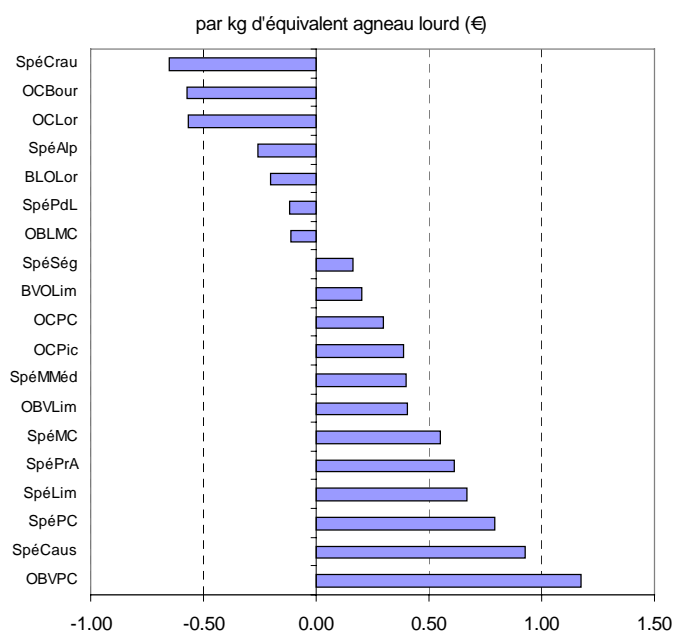


## Le prix et les primes couvrent les charges, mais pas toujours la rémunération de la main-d'œuvre familiale

Hormis le cas-type de la Crau, les 4 systèmes hors zone défavorisée obtiennent autour d'1,5 €/kg de primes par kg. A l'opposé, les 4 systèmes du Sud-Est bénéficient de compensations allant de 4,3 à 7,2 €/kg : localisation en zone de montagne (ICHN), mais aussi faible productivité des brebis qui génère une moindre « dilution » des primes.

En intégrant les primes, pour les 19 cas-types, le coût de production hors rémunération de la main-d'œuvre familiale est couvert par la vente des agneaux et les primes affectées à l'atelier ovin. En revanche ce n'est pas le cas pour 7 cas-types si on intègre la rémunération de la main-d'œuvre : systèmes supportant des coûts élevés ou pénalisés par de faibles niveaux de prix ou de primes.

### Résultat courant par kg (2003)



## 2<sup>ème</sup> PARTIE : Déterminants du revenu

L'objectif de cette 2<sup>ème</sup> partie est d'apporter des éléments objectifs concernant les principaux facteurs déterminant le revenu des éleveurs ovins, par l'utilisation d'une méthode statistique multivariée permettant d'isoler l'effet propre de chaque facteur, qu'il s'agisse de facteurs structurels ou technico-économiques. Elle a porté sur les fermes de référence spécialisées stockées dans le cadre du « Socle national » des années 2001 à 2003.

### La méthode : analyse de variance

La méthode retenue est l'analyse de variance, avec un certain nombre de variables d'ajustement visant à prendre en compte les éléments du contexte des exploitations pouvant influencer sur l'impact des facteurs explicatifs. C'est le résultat courant qui a été retenu comme variable à expliquer, afin de pouvoir mettre en avant le poids de certaines charges de structure, comme la mécanisation, amortissements compris.

Du fait de la difficulté d'une appréciation quantitative précise de la main-d'œuvre disponible dans les exploitations, il a été décidé de ne pas rapporter directement le revenu à l'unité de main-d'œuvre, mais d'introduire la main-d'œuvre comme variable d'ajustement dans l'analyse. Pour cela les exploitations ont été réparties en 3 classes : « individus » ( $\leq 1$  UTA), « couples ( $>1$  et  $\leq 2$  UTA), « sociétés » ( $>2$  UTA).

Les autres variables d'ajustement introduites dans le modèle sont :

- l'année : 3 conjonctures différentes de 2001 à 2003 ;
- la zone de handicap : variabilité des contraintes et des indemnités correspondantes ;
- le système fourrager : pastoral, herbager ou fourrager intensif ;
- la signature d'un CTE : impact fort sur le niveau des primes.

Les variables explicatives comprennent des données structurelles (effectif du troupeau, surface disponible) ou technico-économiques (productivité, prix, niveau des charges).

Pour bénéficier de la présence des mêmes exploitations sur 2 voire 3 années dans l'échantillon, et même si celui-ci n'est pas totalement constant, un « effet exploitation » a été introduit dans le modèle d'analyse.

### Les résultats : priorité à la productivité numérique

Les résultats permettent de réaffirmer le rôle prépondérant de la technicité, et plus particulièrement de la productivité numérique des brebis, dans l'obtention d'un bon niveau de revenu : les facteurs structurels n'interviennent qu'après les grands leviers d'amélioration de la marge brute par brebis (productivité, prix, charges d'alimentation directe), mais aussi après la plupart des charges de structure rapportées à la brebis.

L'illustration du poids des différents facteurs par l'impact de variations comparables (un demi écart-type) permet d'illustrer de façon plus concrète la hiérarchie établie par le modèle statistique. Ainsi, dans ce modèle l'impact de la productivité est plus de deux fois supérieur à ceux du prix/kg, du poids des agneaux ou de l'effectif de brebis.

Impact sur le revenu d'une variation de l'ordre d'1/2 écart-type

Critère	variation	impact
Productivité numérique/brebis	0.15	5 400
Primes/brebis	15	5 100
Concentré/brebis	6	-2 500
Charges foncières/brebis	3.3	-2 400
Charges mécanisation/brebis	8	-2 200
Charges main-d'œuvre/brebis	4	-1 600
Charges bâtiment/brebis	3.2	-1 600
Prix/kg carcasse	0.4	2 200
Poids carcasse/agneau	1	2 100
Achat de fourrage/brebis	3.2	- 900
Charges struct. diverses/brebis	4.6	-1 600
Brebis	110	2 600
SAU	18	3 000
Frais financiers/brebis	2	- 800
Charges SFP/brebis	2.4	- 500
Frais d'estive/brebis	1.2	- 400
Chargement (herbagers)	0.1	200
Frais d'élevage/brebis	3.6	- 400